Présentation de L'Institut de Formation en Ergothérapie de La Musse

Yves PRUDENT

Présentation

- Yves PRUDENT
  - Ergothérapeute
  - Cadre supérieur de santé
  - Responsable d'une équipe de 15 ergothérapeutes
  - Membre du Comité de Direction de l'Hôpital la Musse
  - Directeur de l'Institut de Formation en Ergothérapie de La Musse

Définition (ANFE)

- L'ergothérapeute est un professionnel de santé qui fonde sa pratique sur le lien entre l'activité humaine et la santé.

Paramédical

Prescription

Définition (ANFE)

- L'objectif de l'ergothérapie est de maintenir, de restaurer et de permettre les activités humaines de manière sécurisée, autonome et efficace.

  Elle prévient, réduit ou supprime les situations de handicap en tenant compte des habitudes
  s personnes
  ement.

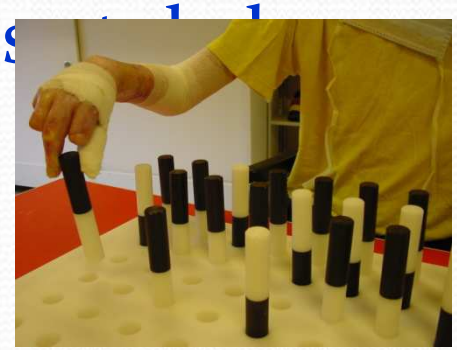

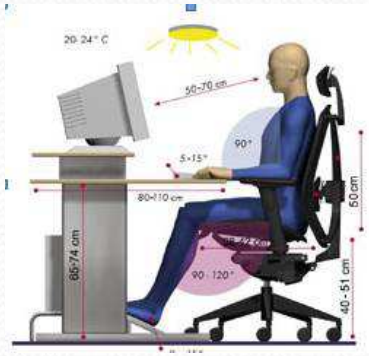

Définition (ANFE)

- L'ergothérapeute est l'intermédiaire entre les besoins d'adaptation de la personne et les exigences de la vie quotidienne en société.

Décret de compétence de 1986

Livre IV code santé publique

Effectifs

- En France

  11.6 pour 100 000 h (1/1/2010)

  7909 ergothérapeutes (1/1/2012), 8600 à ce jour…
- En seine Maritime (76)

  8.6 pour 100 000 h

  118 ergothérapeutes (1/1/2012)
- Dans l 'Eure (27)

  6.4 pour 100 000 h (1/1/2012)

  40 ergothérapeutes

source DREES ADELI

Cf enquête ORS (janvier 2012) = effectifs professionnels insuffisants pour couvrir les besoins des usagers…

Fondation la Renaissance Sanitaire

www.larenaissancesanitaire.fr

- Hôpital Villiers Saint Denis (Aisne)
- Hôpital la Musse (Eure)
- SAMSAH la Musse (Eure)

Organisme gestionnaire de l'IFELM
et de l'IFMKLM (Eure)

L'Hôpital la Musse

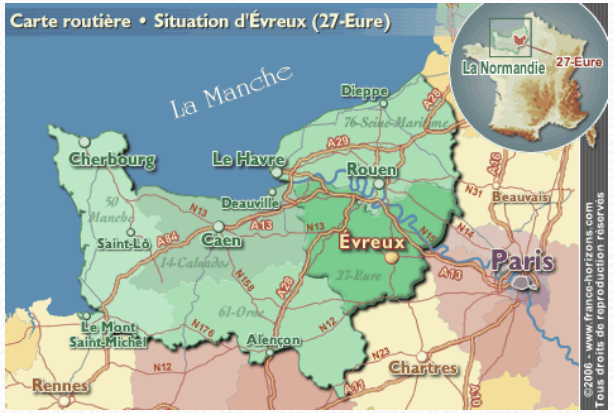

- 476 lits SSR + 31 places HTP
- 600 salariés
- 3 pôles
  - Rééducation réadaptation
  - Cardiologie pneumologie nutrition
  - Gériatrie soins palliatifs
- 1 SAMSAH cérébrolésés

L'Hôpital la Musse

- 15 ergothérapeutes
  - 8 rééducation réadaptation
  - 3 cardio pneumo nutrition
  - 2 gériatrie
  - 2 Samsah

3 plateaux techniques

2 appartements Renaissance

1 simulateur de conduite

Implantation de l'IFELM

- Création d'un « Campus universitaire » dans le parc de 55 hectares de la Musse, avec à proximité de l'Hôpital :
  - Un institut ergo
  - Un institut kiné
  - Un Self
  - Des logements
  - Des parkings
  - Des Tennis
  - Un mini golf
  - Parcours de marche…

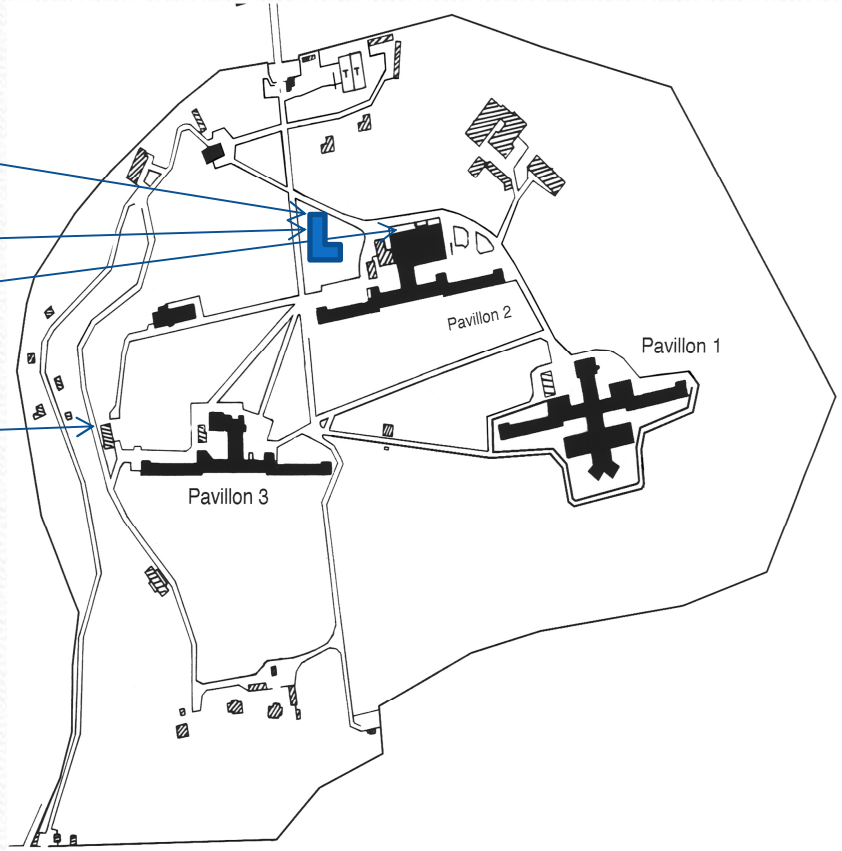

Les locaux de l'IFELM

- Provisoires en 2013, construction neuve en 2014…
  - 2 salles de cours magistraux (cloison amovible), tableaux interactifs, visio conférence, Wifi…

  - 5 salles de travaux dirigés (évaluation, appareillage, informatique, artisanat et appartement)
  - 1 médiathèque
  - 1 secrétariat (Ergon)
  - 1 foyer convivial
  - des bureaux (directeur et formateurs)
  - 1 amphithéâtre

et des futurs logements …

Les locaux de l'IFELM

Cursus de l'ergothérapeute ?

Baccalauréat

(École Préparatoire)

Concours

L1 PACES L1 STAPS L1 SVT L3…

Institut de Formation en Ergothérapie (6 semestres)

Diplôme d'État d'ergothérapie
Grade de licence

Sanitaire :
CRRF, hôpitaux, MDR, cliniques, EHPAD, USLD, UEROS…

Libéral : (SYNFEL)
Cabinet, association, commercial, expert…

Médico social :
SAMSAH, IME, SAVS, SESSAD, CMP, CICAT, MAS, FAM, ESAT, MDPH, CATTP, CLIC…

Projet pédagogique

- = offre de formation + lien entre les acteurs (validé par conseil pédagogique) cf. textes dont arrêté du 5/7/2010 et valeurs de la profession
- Durée de la formation = 3 ans (6 semestres)

Soit 5148 heures

  - 2000 heures théoriques = 794 h de Cours Magistraux + 1206 heures de Travaux Dirigés
  - Soit 1260 heures pratiques en stage
  - Soit 1888 heures de Travail Personnel
- Diplôme D'état =
  - 180 crédits européens (ECTS) soit 144 pour les Unités d'Enseignements + 36 pour les stages
  - 10 compétences obtenues en validant les Unité d'Enseignement et Unités d'Intégration (il faut obtenir la moyenne en contrôle continu ou lors d'examens de fin de semestre ou de rattrapage) cf. portfolio de l'étudiant.

Projet pédagogique

- Les principes pédagogiques reposent sur une approche par compétences et une formation par alternance T/P.
- 6 domaines (10 compétences 39 unités d'enseignements)
  1. Sciences humaines, sociales et droit
  2. Sciences médicales
  3. Fondements et processus de l'ergothérapie
  4. Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapie
  5. Méthodes de travail
  6. Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeutes

Projet pédagogique

- Compétence 1. Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapique.
  - UE 2.1 S1 Structures anatomiques et fonctions organiques.
  - UE 2.1 S2 Structures anatomiques et fonctions organiques.
  - UE 2.2 S1 Introduction à la démarche clinique, hygiène et pharmacologie.
  - UE 3.2 S1 Initiation aux fondements de la pratique en ergothérapie.
  - UE 3.5 S1 Diagnostic et processus d'intervention en ergothérapie.
  - UE 4.1 S1 Méthodes et techniques d'évaluation.
  - UE 4.1 S2 Méthodes et techniques d'évaluation.

Projet pédagogique

- Compétence 2. Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement.
  - UE 1.5 S1 Sociologie, anthropologie.
  - UE 1.7 S2 Ergonomie.
  - UE 3.1 S1 Ergothérapie et science de l'activité humaine.
  - UE 3.3 S2 Modèles conceptuels.
  - UE 4.7 S2 Techniques et outils d'aménagement de l'environnement.

Projet pédagogique

- Compétence 3. Mettre en œuvre et conduire des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale en ergothérapie.
  - UE 2.3 S1 Dysfonctionnement des appareils musculo-squelettique et tégumentaire.
  - UE 2.4 S2 Dysfonctionnement des systèmes nerveux et sensoriel.
  - UE 2.5 S3 Dysfonctionnement cognitif et psychique.
  - UE 2.6 S4 Dysfonctionnement cardio-respiratoire et métabolique.
  - UE 3.4 S3 Modèles d'analyse de l'activité.
  - UE 3.6 S3 Médiation, relation et cadre thérapeutique.
  - UE 4.3 S4 Techniques de positionnement.
  - UE 4.4 S2 Techniques de rééducation et de réadaptation.
  - UE 4.4 S4 Techniques de rééducation et de réadaptation

Projet pédagogique

- Compétence 4. Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques.
  - UE 4.5 S4 Traitement orthétique.
  - UE 4.6 S1 Aides humaines, techniques, animalières et mobilité.
- Compétence 5. élaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique
  - UE 1.4 S5 Santé publique.
  - UE 4.8 S5 Techniques et outils d'éducation thérapeutique en ergothérapie.
  - UE 4.9 S5 Gestes et soins d'urgence.

Projet pédagogique

- Compétence 6. Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie.
  - UE 1.3 S1 Psychologie-psychologie et santé.
  - UE 4.2 S3 Techniques et outils de relation et de communication.
- Compétence 7. Évaluer et faire évoluer la pratique professionnelle.
  - UE 1.1 S5 Législation, déontologie, éthique.
  - UE 4.10 S5 Organisation, gestion du travail et interprofessionnalité.
  - UE 5.1 S6 Méthodes et outils d'analyse de la qualité et traçabilité.
- Compétence 8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.
  - UE 5.2 S1 Méthodes de travail et TIC.
  - UE 5.3 S4 Méthodes de recherche.
  - UE 5.4 S5 Initiation à la démarche de recherche.
  - UE 5.4 S6 Initiation à la démarche de recherche.
  - UE 5.6 S1 à S6 Anglais professionnel.

Projet pédagogique

- Compétence 9. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs.
  - UE 1.2 S3 Environnement institutionnel et partenarial de l'ergothérapeute.
  - UE 5.5 S3 Méthodologie de projet.

- Compétence 10. Former et informer.
  - UE 1.6 S5 Pédagogie.

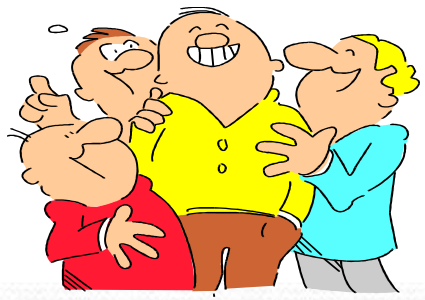

Projet pédagogique

- Organisation des stages
  - Premier année = 4 semaines en Février (validation de 50% des compétences 1 et 2)
  - Deuxième année = 4 semaines en septembre octobre + 4 semaines en mai juin (compétences 1 et 2 et 50% des 3 4 6 9)
  - Troisième année = 4 semaines en novembre décembre + 4 semaines en mars avril (toutes les compétences)
- 1 SSR + 1 Santé mentale + 1 Lieu de vie
- Charte d'encadrement + Livret d'accueil + Convention de stage + Portfolio
- Tuteur de stage + Responsable + Enseignant

Projet pédagogique

Semestre	S1	S2	S3	S4	S5	S6
Période	Septembre janvier	Février Juin	Septembre janvier	Février Juin	Septembre janvier	Février Juin
Durée de formation	20 semaines	20 semaines	20 semaines	20 semaines	20 semaines	20 semaines
Cours	20 semaines 810 h = 242 h CM 249 h TD	16 semaines 702 h = 186 h CM 214 h TD	12 semaines 594 h = 126 h CM 188 h TD	12 semaines 594 h = 98 h CM 238 h TD	12 semaines 594 h = 114 h CM 167 h TD	12 semaines 594 h = 28 h CM 150 TD
Travail personnel	319 h TP	302 h TP	280 h TP	258 h TP	313 h TP	416 TP
Stages	-	4 semaines 140 h février	8 semaines 280 h sept/oct	8 semaines 280 h mai/juin	8 semaines 280 h nov/déc	8 semaines 280 h mars/avril

Frais de scolarité

- Structure privée à but non lucratif, nous sommes contraints de demander aux étudiants de s'acquitter de frais de scolarité pour compléter le financement de la Région Haute Normandie.

2500€

- Des aides sont possibles :
  - Apprentissage
  - Bourses
  - Prêts étudiants

REGION HAUTE NORMANDIE

Apprentissage

Mise en place de contrats d'apprentissage entre l'étudiant (<26 ans), l'IFELM, un CFA et une entreprise (CDD).

- Pour les étudiants moins favorisés économiquement
- Pour promouvoir l'alternance en matière de formation du sanitaire

Admission pour vous en 2013 :

- **35** places par Concours

(cf. autorisation de la Région Haute Normandie)

- **4** places par dérogation pour les primo accédant L1 (dossier complet, lettre + CV)

Les 12 meilleurs dossiers présentés en conseil pédagogique

(cf. arrêté du 27/04/2012 et convention avec l'université)

- **2** places par dérogation pour les L3 validées (dossier complet, lettre + CV)

Les meilleurs dossiers présentés en conseil pédagogique

(cf. articles 31 32 33 de l'arrêté du 5/7/2010 concernant les autres DE, les autre licence SVT, STAPS, PCEM1, européens, étrangers)

Admission pour vous en 2014 :

- **20** places par Concours commun
- **2** places par dérogation pour les primo accédant L1 (dossier complet, lettre + CV)
- **1** places par dérogation pour les L3 validées (dossier complet, lettre + CV)

Pour l'IFE du CHU de Rouen

- **15** places par Concours commun
- + ??

Les dérogations

- **4** places proposées aux STAPS pour les primo accédant L1 et **2** places pour les L3 validées
- Dossier
  - fiche d'inscription (cf. site www.larenaissancesanitaire.fr)
  - CV
  - Lettre de motivation
  - Copie pièce identité, diplôme, programme suivi.
- Validation par le conseil pédagogique de juillet

Le concours

- Date limite des inscriptions le 18 avril 2013

  Dossier sur le site www.larenaissancesanitaire.fr

- Date du concours le 18 mai 2013 à Evreux
- 3 épreuves =
  - SVT Physique (programme 1ère + TS) 1h 20 points
  - Contraction de texte 1h 20 points
  - Tests psychotechniques écrits 1h 20 points
- Résultats le 21 juin 2013
- Rentrée le 2 septembre 2013